

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 décembre 2017
(Convocations du 28 novembre 2017)

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Hubert VANDENBERGHE, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE – Adjoints, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Philippe BEYAERT, Jean-Michel RAVIART, Manuel DONNEZ, David LEFEBVRE, Hermine DELESALLE, Alexandra PAWLAK, Nicole DELVIGNE, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER,

Etaient excusés : Jean-Pierre FLOQUET Marie-Brigitte BAUDUIN qui a donné procuration à Alexandra Pawlak, Sylvie LEMAIRE

Etait absent : Bertrand BAUDUIN

Manuel Donnez a pris part aux délibérations 2 à 9.

Alexandra Pawlak a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	19 (le quorum est atteint)
Procuration :	1
Votants :	20

1. Admission en non-valeur

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de titres pour les années 2015, 2016 et 2017. Le montant de ces titres s'élève à 2937,25 €.

2. Création d'un service Transport en voiture

Le Conseil municipal, à l'unanimité ;

- Décide de créer un service de transport en voitures en faveur des personnes âgées,
- Décide que ce service sera payant à raison de 3 € forfaitaires par trajet aller-retour, l'encaissement se fera par titres de recettes établis après transport ;
- Charge M. le Maire d'établir une convention afin de préciser les modalités d'application de ce service.

3. Dénomination de la Place des Anciens Combattants

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, la dénomination de « Place des Anciens Combattants » pour la place située derrière l'église de Lecelles.

4. Versement d'une subvention exceptionnelle – Amis du Clocher

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 400 € pour son projet restauration et de peinture au cimetière du Centre.

5. Versement d'une subvention exceptionnelle – OCCE Ecole du Centre

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 € par enfant à l'OCCE de l'école du Centre, afin de permettre d'effectuer un voyage au Parc du Puy du Fou aux classes de CE2/CM1/CM2.

6. Dispositif Certificats d'Economies d'Energies (CEE) dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise la commune à intégrer le programme Pro-Inno-08, programme pour lequel les dépenses éligibles reposent sur 3 secteurs précis (la rénovation de l'éclairage public ; l'isolation et le changement de chauffage pour les bâtiments publics ; le raccordement d'un bâtiment public à un réseau de chaleur.
- Autorise le maire à signer la convention de regroupement identifiant le Parc naturel régional Scarpe-Escaut comme centralisateur des CEE issu du programme PRO-INNO-08,
- Autoriser le maire à signer tout document utile au déroulement de l'action.

7. Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P. (I.F.S.E. et C.I.A.)

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) et du complément indemnitaire annuel (C.I.A.), pour les agents des filières administratives (attachés, rédacteurs et adjoints), d'animation (adjoints d'animation), sociale (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et également technique (adjoints techniques) à compter du 1^{er} janvier 2018.

8. Attribution de prestations d'action sociale au personnel communal

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer des prestations d'action sociale sous forme de cartes cadeaux à l'occasion de l'Arbre de Noël aux agents de la commune ; et pour leurs enfants de moins de 10 ans (30 € pour les agents et 20 € pour les enfants de moins de 10 ans).

9. Décision modificative n°2 au BP 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise la décision modificative suivante au budget primitif 2017 : Ouverture de crédits en investissement pour 24 000 €, en dépenses à l'article 041/2138 « Immobilisations corporelles – autres constructions » et recettes au 041/1021 « Dotations ».



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER